

L'AGRICULTURE

LE LAIT: VERSEMENT INFÉRIEUR AU
PRIX MOYEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. A-t-il l'intention de faire honneur à sa promesse de \$4 les cent livres de lait pour les producteurs de lait industriel et, si oui, quand?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): En lisant la déclaration faite à la Chambre et le communiqué publié au moment de l'annonce du programme par lequel nous affectons un somme de l'ordre de 90 millions de dollars au lait industriel et portions pour la première fois le prix à une moyenne nationale pondérée de quatre dollars... (*Applaudissements*) ...le député verra, je pense, que nous avons donné suite à chaque mot de cette déclaration. Et il notera dans le *Journal d'Ottawa* d'aujourd'hui que même ce bon journal libéral loue notre politique.

M. Winkler: Je reconnais la facilité de parole du ministre de l'Agriculture, qui égale presque celle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais pas tout à fait. J'aimerais lui poser une autre question. Se rend-il compte que les producteurs de lait industriel ne touchent pas effectivement le montant mentionné, et que cela relève de lui?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question fait maintenant valoir un argument.

[*Plus tard*]

M. J. H. Horner (Acadia): Je pose une question supplémentaire aux questions antérieures sur le prix du lait. Le ministre de l'Agriculture veillera-t-il à ce que les cultivateurs reçoivent pour le lait le prix de quatre dollars qui a été annoncé?

M. l'Orateur: Cette question est irrecevable. L'honorable député sait qu'il ne peut pas, à l'appel de l'ordre du jour, poser une question...

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais seulement que le ministre dise...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudra bien me permettre de terminer. Je disais qu'il n'est pas conforme au Règlement de demander à ce moment-ci au ministre s'il accepte une responsabilité. C'est une question irrecevable.

M. Horner (Acadia): J'invoque le Règlement. Le ministre déclare que les cultivateurs recevront 4 dollars par cent livres de lait.

[L'hon. M. Nicholson.]

Il peut certainement dire s'il veut en prendre la responsabilité. Qu'il réponde oui ou non. C'est tout ce que j'aimerais savoir.

M. l'Orateur: Cette question prête à controverse.

M. Winkler: Je pose la question de privilège. Moi aussi j'aimerais que cette question soit tirée au clair. Je détiens présentement un exemplaire du rapport d'avril 1966 de la *Canadian Farm Economics* où, à la page 11, on établit les différentes juridictions et la répartition de la responsabilité dans le domaine de l'industrie laitière. Il est clairement indiqué qu'il revient au gouvernement fédéral de s'occuper des subsides et du lait industriel. Le ministre de l'Agriculture ne peut abdiquer cette responsabilité.

Une voix: Qu'il réponde.

M. l'Orateur: Le député veut soulever une discussion; il ne pose pas de question. (*Exclamation*) A l'ordre, s'il vous plaît.

[*Français*]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que la majorité des cultivateurs ne reçoivent pas \$4 les cent livres de lait, le ministre peut-il nous dire si les cultivateurs peuvent s'adresser à lui en vue de recevoir ces \$4 les cent livres de lait?

[*Traduction*]

L'hon. M. Greene: Je sais bien que les honorables vis-à-vis veulent tirer leurs amis politiques du pétrin. (*Applaudissements*)

Je le répète, notre politique est claire et nette. Grâce à cette politique, nous avons pu en trois ans porter la moyenne nationale pondérée du lait industriel de \$2.80 à \$4. (*Applaudissements*)

[*Français*]

M. l'Orateur: L'honorable député de Lapointe désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Grégoire: Bien, monsieur l'Orateur, c'est-à-dire la même question. Étant donné que le ministre de l'Agriculture a répondu à d'autres choses, mais pas du tout à ma question, est-ce que cette fois-ci, il pourrait répondre? Les cultivateurs peuvent-ils s'adresser à lui pour recevoir leurs \$4 les cent livres de lait, s'ils ne les reçoivent pas?